

**Décision n° 2018-304 du 13 septembre 2018  
portant nomination du directeur de la direction territoriale Sud-Ouest du Centre  
d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement**

**Le directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement,**

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu le décret du 27 avril 2018 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

**décide**

**Article 1**

Monsieur Yvan Astier est nommé directeur de la direction territoriale Sud-Ouest.

**Article 2**

La date d'effet de la présente décision est fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2018.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Bron, le 13 septembre 2018

Le directeur général

**Signé**

Pascal Berteaud